



# Mairie de COURLON-SUR-YONNE

## Réunion du Conseil Municipal à huis clos

### Du Vendredi 10 Juillet 2020

## Procès - verbal

Le Conseil Municipal convoqué 6 Juillet 2020, s'est réuni à huis clos, le 10 juillet 2020 à 20 h 30, à la salle communale au 41, rue des Préaux, à huis clos et conformément aux lois n°2020-290 et 546 relatives à l'état d'urgence pour faire face à l'épidémie du Covid 19.

	Présents	Représentés par	Excusés	Secrétaire de séance
Rangdet Christina				
Bakowsky Marie				
Bermudez Jérémy				
Beyrand Thierry		Laura Desvignes		
Cooreman Sophia				
Desmolin Jean-Luc				
Desvignes Laura				
Fontenelle Sébastien				
Job Alain				
Maguin Sandrine				
Point Annick				
Rangdet Elisa				
Soria Antonio				
Taddei Bernard				
Verger Christelle		Christina Rangdet		

Le procès-verbal de la réunion ordinaire du 19 Juin 2020 est adopté sans observations particulières.

En préambule, le Conseil décide de modifier l'ordre du jour pour nommer un nouveau membre au sein du SIVOM de Sergines.

#### **I/ Désignation d'un membre du SIVOM de SERGINES :**

Monsieur Sébastien Fontenelle est désigné, par délibération et à l'unanimité, 4<sup>ème</sup> représentant au sein du SIVOM.

#### **II/ Désignation des délégués du Conseil Municipal et de leurs suppléants en vue de l'élection des sénateurs**

Les conseils municipaux, par décret n°2020-812 du 29/06/2020, ont été convoqués le 10 Juillet afin de désigner les délégués et leurs suppléants en vue de l'élection des sénateurs. Pour les communes de plus de 1 000 habitants, cette désignation s'effectue par scrutin de liste, cette dernière devant respecter la parité et comporter 3 titulaires et 3 suppléants. Une liste a été déposée. Il est procédé au vote à bulletin secret.

A la majorité de 14 voix pour, sont désignés :

- Titulaires : Alain Job, Christina Rangdet, Thierry Beyrand
- Suppléants : Sophia Cooreman, Jean-Luc Desmolin, Laura Desvignes

**Questions diverses, intervention des Conseillers**

- Jean-Luc Desmolin fait le point sur le projet de logement et cabinet médical
- Suite à la proposition de Madame le Maire d'installer deux radars indiquant la vitesse des véhicules à proximité de l'école, les conseillers se sont prononcés en faveur de cette installation.

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée à 21 heures et 40 minutes.

Fait à Courlon-Sur-Yonne, le 13 Juillet 2020

Mme le Maire,

Christina Rangdet



A handwritten signature in blue ink, appearing to be "Christina Rangdet", is written over the printed name.